

Évolution des exigences des consommateurs

L'administration fédérale et les gouvernements provinciaux et territoriaux travaillent de concert avec l'industrie et les Canadiens intéressés à l'élaboration d'une politique agricole pour le XXI^e siècle. Leur objectif est de faire du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement. Dans l'orientation politique ainsi proposée, on reconnaît les défis sans cesse croissants auxquels les producteurs canadiens doivent faire face pour s'adapter aux progrès rapides en matière de technologie et pour concurrencer les autres pays sur le marché mondial de l'alimentation qui est de plus en plus complexe.

Le présent document fait partie d'une série de trois exposés documentaires sur les principaux défis que l'on devra relever pour créer un secteur agricole et agroalimentaire encore plus fort au Canada.

- Incidence de la concurrence et des subventions sur les marchés mondiaux.
- Exigences croissantes des consommateurs en ce qui a trait à la salubrité des aliments, à une meilleure gestion de l'environnement et à d'autres caractéristiques de qualité.
- Importance des compétences et des connaissances dans une ère de progrès scientifiques et technologiques.

Satisfaire les exigences des consommateurs

Les exigences des consommateurs changent la face de l'agriculture

Pendant que le niveau de vie augmentait au Canada et dans les autres pays développés, la consommation d'aliments par habitant s'est stabilisée, et les besoins alimentaires de base sont maintenant satisfaits. Parallèlement, les consommateurs sont plus avertis quant aux aliments qu'ils achètent. Ils veulent au moins des aliments sains, en plus d'un plus grand choix d'aliments dont les facteurs clés sont les suivants : apparence, goût, valeur nutritive et aspect pratique. Ils veulent de plus l'assurance que ces aliments sont produits d'une manière respectueuse de l'environnement.

De nombreux fournisseurs mettent actuellement sur pied des systèmes qui montrent aux clients existants et potentiels que leurs produits répondent aux exigences des consommateurs. Simultanément, ces mêmes fournisseurs profitent de l'évolution des préférences des

consommateurs pour conquérir de nouveaux marchés et développer des marchés à créneaux où les consommateurs peuvent être prêts à verser des primes. Cette volonté présente des possibilités au niveau de l'agriculture. Les études tendent à démontrer que plus le revenu moyen des consommateurs augmente, plus ils sont prêts à payer pour les attributs de qualité spécifiques.

Le défi auquel les transformateurs et les producteurs font face est le suivant : comment satisfaire les besoins sans cesse croissants des consommateurs ? S'ils veulent miser sur les possibilités offertes, ils doivent s'adapter en satisfaisant aux exigences des consommateurs.

Assurer la salubrité des aliments

La salubrité des aliments est essentielle

La salubrité des aliments a toujours été un aspect important pour les consommateurs et continue d'être l'un des fondements du système alimentaire moderne. Les sondages démontrent que la salubrité des aliments est une priorité élevée pour près de 80 p. 100 des Canadiennes et des Canadiens. Parmi les récentes catastrophes liées à la salubrité des aliments et qui ont été très médiatisées, mentionnons la maladie de la vache folle (ESB), la contamination à la dioxine en Europe et la contamination aux E. coli 0157:H7 dans des hamburgers et dans des jus non pasteurisés en Amérique du Nord. Si les producteurs et les transformateurs ne peuvent garantir la salubrité des aliments aux Canadiennes et aux Canadiens, ils risquent d'importantes interruptions de leurs activités, des pertes au niveau des exportations et une baisse de la réputation du Canada en tant que fournisseur d'aliments sains et de haute qualité.

Ce sont ces préoccupations qui ont motivé le recours à de nouvelles normes et à de nouveaux systèmes pour promouvoir l'assurance de la qualité et la salubrité des aliments. Les programmes reposant sur le système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP) et les systèmes de retraçage dans certains secteurs de la chaîne alimentaire, notamment dans celui de la transformation, s'étendent maintenant à d'autres secteurs de la chaîne alimentaire, y compris au palier de la ferme. Les principaux groupes de producteurs travaillent à l'élaboration de divers programmes. Par exemple, les producteurs étiquettent les oreilles des bovins de boucherie pour permettre de retracer chaque animal selon le producteur.

Les systèmes de suivi et de retraçage peuvent aussi limiter les coûts des poussées épidémiques. La récente poussée épidémique de fièvre



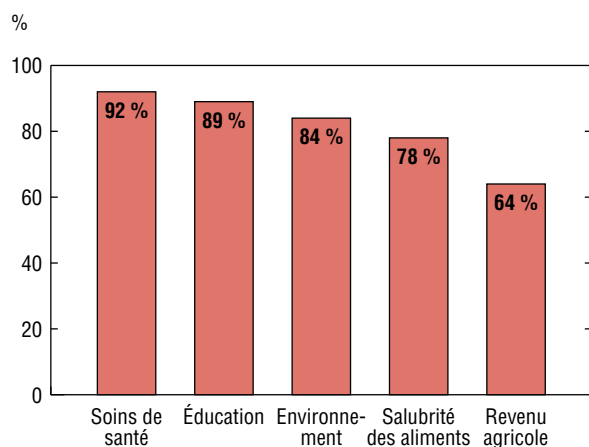
aphteuse au Royaume-Uni a été très coûteuse. Il est largement reconnu que la lutte contre l'épidémie a été compliquée par les difficultés de retraçage des mouvements des animaux, en particulier parce qu'il n'existait pas de système efficace d'identification de tous les animaux de ferme. Le retraçage du mouvement des moutons s'est avéré difficile et parfois même impossible. Les moutons infectés ont parcouru le pays avant que les autorités comprennent qu'elles étaient en présence d'une poussée épidémique. La Fédération des vétérinaires européens réclame maintenant l'identification de tous les animaux de ferme au moyen d'un système plus efficace de suivi des mouvements à l'échelle internationale, dans le pays même ou entre les élevages.

Les coûts découlant d'une poussée épidémique peuvent être très élevés

Les mesures prises pour contenir les poussées épidémiques constituent un avantage majeur en matière de salubrité des aliments, étant donné les coûts prohibitifs engendrés par ces poussées. Par exemple, en 1996, lors de la poussée de la maladie de la vache folle, le Royaume-Uni a connu une baisse immédiate de 40 p. 100 dans les ventes de produits du boeuf et de 26 p. 100 dans la consommation par ménage de boeuf et de veau.

De même, l'incidence économique de la récente poussée de fièvre aphteuse pour le Royaume-Uni et l'Union européenne en 2001 a été évaluée entre 6 et 18 milliards de dollars canadiens. Même si la fièvre aphteuse n'est pas une menace pour la santé humaine, son incidence a été largement répandue étant donné les restrictions imposées par divers pays au niveau des déplacements, du commerce et de la libre circulation des animaux. Ces restrictions ont eu des répercussions sur l'agriculture, le tourisme, le commerce et la consommation d'aliments.

Pourcentage des citoyens qui considèrent que ces préoccupations constituent une priorité élevée



Source : Ekos, 2001

Si une telle poussée épidémique devait se produire au Canada, on évalue que les producteurs de bétail pourraient connaître une baisse de près de 50 p. 100 au niveau du prix de leurs produits.

Les coûts pour la société sont également très élevés. Selon le département de l'Agriculture des États-Unis (USDA), les coûts sociaux et économiques des intoxications alimentaires dus à cinq (5) agents pathogènes connus aux États-Unis (*Campylobacter spp.*, *Salmonella*, *E. coli* 0157:H7, *E. coli* non-0157 ECTS et *Listeria monocytogenes*) étaient évalués à sept (7) milliards de dollars américains par année.

L'agriculture et l'environnement

Il faudra faire d'autres progrès dans le domaine de l'environnement

On constate également que 84 p. 100 des Canadiens considèrent les questions relatives à l'environnement comme hautement prioritaires; en effet, ils reconnaissent de plus en plus le rôle de l'environnement au chapitre de la qualité de la vie et de la santé humaine. Ils reconnaissent également le lien fondamental qui existe entre la production agricole et l'environnement. Ils sont de plus en plus exigeants envers les agriculteurs et les transformateurs pour ce qui est de l'adoption de méthodes de production respectueuses de l'environnement.

Les producteurs prennent les mesures nécessaires pour répondre à ces préoccupations. Bon nombre entreprennent actuellement de mettre en oeuvre des plans environnementaux en agriculture (intention de 19 p. 100 des exploitants agricoles canadiens en 2001) et des pratiques de gestion qui permettront d'assurer la viabilité et la prospérité du secteur à long terme. La mise en oeuvre de ces plans et de ces pratiques permettra également de faire face aux préoccupations grandissantes à l'égard de certaines pratiques agricoles, notamment les exploitations agricoles intensives. Au cours des dernières années, on a constaté une importante augmentation du nombre de reportages des médias sur le mouvement d'opposition aux exploitations agricoles intensives.

Ces préoccupations vont de pair avec notre connaissance des sources de pression sur l'environnement découlant de la production et des pratiques agricoles. Les indicateurs agroenvironnementaux, qui mesurent notre capacité à gérer ces sources de pression, révèlent des résultats variables (voir l'encadré ci-après).

Évolution des exigences et la chaîne agroalimentaire

Les liens entre les intervenants de la chaîne agroalimentaire changent

Étant donné que les consommateurs se préoccupent de plus en plus de la salubrité des aliments et de l'environnement, et qu'ils exigent des critères de qualité précis, on assiste à des changements à toutes

Les indicateurs agroenvironnementaux révèlent des résultats variables

Le risque de contamination de l'eau s'est accru :

- Le pourcentage de terres agricoles où l'on a constaté une augmentation de la quantité d'azote dans l'eau (plus de 1 mg de nitrates par litre) entre 1981 et 1996 : 77 p. 100 des terres agricoles du Québec et 68 p. 100 des terres de l'Ontario.
- Le pourcentage des terres agricoles à haut risque de contamination de l'eau par l'azote en 1996 : 69 p. 100 en Colombie-Britannique.

La qualité du sol s'est améliorée :

- Entre 1981 et 1996, le pourcentage de terres arables des Prairies présentant un risque élevé d'érosion éolienne a diminué, passant de 15 p. 100 à 6 p. 100.
- En tout, 85 p. 100 des terres arables canadiennes présentent un risque acceptable d'érosion hydrique du sol, ce qui représente une amélioration pour la période allant de 1981 à 1996.

Répercussions du changement climatique :

- Entre 1981 et 1996, les émissions de gaz à effet de serre émanant des activités agricoles ont augmenté de 3,5 p. 100.

Les tendances sont variables au chapitre des habitats agricoles :

- Entre 1981 et 1996, l'utilisation des habitats fauniques agricoles s'est accrue dans certaines régions, alors que dans d'autres, elle a connu une diminution ou est demeurée stable.

Mise en oeuvre des plans environnementaux par les producteurs :

- En 2000, 35 p. 100 des agriculteurs de l'Ontario ont participé à des ateliers sur la planification environnementale en agriculture.
- En 2000, 12 p. 100 des agriculteurs du Québec ont participé à des clubs agroenvironnementaux.

Source : Rapport sur le Projet des indicateurs agroenvironnementaux (AAC); Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable, 2001 : le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

les étapes de la chaîne agroalimentaire. D'importants acheteurs du secteur de la transformation et de la vente au détail, qui sont souvent à la fine pointe des nouvelles tendances du marché, exercent de nouvelles pressions sur les fournisseurs d'intrants en imposant des exigences plus rigoureuses au chapitre des caractéristiques et des méthodes de production. Ils établissent de nouveaux liens avec les producteurs afin de pouvoir répondre aux nouvelles exigences des consommateurs. Ils établissent avec les producteurs des contrats qui

prévoient des protocoles de production rigoureux tout en assurant une plus grande certitude concernant les ventes et une meilleure garantie sur les prix.

Les primes présentent un potentiel de plus en plus évident dans les marchés où les producteurs répondent aux préférences des consommateurs concernant les caractéristiques précises d'un produit. En Ontario, les producteurs de soja ont élaboré un système de préservation de l'identité qui leur a permis d'accroître leurs ventes de soja à hile blanc de qualité alimentaire sur le marché lucratif de l'Asie. Environ 30 p. 100 des ventes de l'Ontario sont actuellement visées par un programme de préservation de l'identité. En occupant rapidement les marchés à créneaux, ces producteurs ont profité de primes variant entre 10 p. 100 et 50 p. 100.

Le marché des aliments biologiques aux États-Unis constitue un autre exemple. Les consommateurs paient des primes de 50 p. 100 pour les cultures céréalières, 60 p. 100 pour les produits laitiers et jusqu'à 100 p. 100 pour les fruits et les légumes, qu'ils perçoivent comme des aliments plus salubres et plus nutritifs.

Évolution des liens entre les intervenants de la chaîne agroalimentaire

Étant donné que le marché mondial accorde une importance croissante à la qualité, les liens évoluent en conséquence, notamment dans l'industrie porcine. Voici certaines dispositions d'un contrat entre un important transformateur et un éleveur de porcs :

- L'éleveur doit adopter des méthodes de production précises et tenir des registres officiels à cet égard. Par exemple, il doit faire vacciner les animaux contre certaines maladies, notamment la pneumonie, conformément aux directives des vétérinaires, identifier les porcs et veiller à ce qu'ils soient exempts de résidus médicamenteux.
- Il doit respecter des exigences rigoureuses quant à la qualité du produit final; p. ex. le produit doit obtenir une note acceptable pour ce qui est de la dureté du gras et de la coloration de la chair.
- En retour, le contrat attribué au producteur couvre les coûts de production et assure un flux de trésorerie plus prévisible. Le producteur reçoit également une aide technique, notamment par l'entremise de programmes de pointe en matière d'aliments du bétail et de nutrition, et de programmes de zoogénétique.

Cette façon de procéder profite aux consommateurs et garantit que les produits qu'ils achètent sont salubres, nutritifs et de qualité supérieure. Le retraçage est également possible grâce à la tenue de registres officiels.

La réponse des autres pays aux exigences grandissantes des consommateurs

Partout dans le monde, d'autres pays s'efforcent de répondre aux préoccupations des consommateurs en ce qui a trait à la salubrité des aliments et à l'environnement. Les États-Unis envisagent la possibilité d'investir davantage dans les programmes environnementaux pour offrir aux agriculteurs une aide technique qui leur permettra d'en savoir plus sur les pratiques de production écologiques et pour élargir la portée des programmes de protection de l'environnement. Pour répondre aux préoccupations des citoyens, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et divers pays de l'Union européenne mettent actuellement en oeuvre des systèmes d'assurance de la qualité et de salubrité des aliments, en plus d'adopter des plans environnementaux en agriculture, des systèmes d'homologation et des règlements.

De nombreux pays examinent également la possibilité d'établir des normes techniques plus rigoureuses, tant pour les produits nationaux qu'importés, y compris des restrictions concernant certaines variétés et des exigences accrues en ce qui a trait aux documents relatifs au contenu des aliments. Compte tenu de l'importance des marchés d'exportation de la plupart des produits alimentaires canadiens, les mesures que prendra le Canada auront une incidence directe sur les possibilités de croissance du secteur agroalimentaire.

Résumé

- Le secteur agricole et agroalimentaire doit évoluer en fonction des exigences grandissantes des consommateurs à l'égard de la salubrité et de la qualité des aliments, et des nouvelles méthodes de production.
- Les principaux intervenants de la chaîne agroalimentaire réagissent en élaborant de nouveaux liens de commercialisation et en imposant de nouvelles exigences aux producteurs et aux transformateurs.
- Pour répondre aux exigences des consommateurs, d'autres pays modifient leurs politiques nationales et établissent des normes techniques plus rigoureuses pour les produits importés.
- Pour le Canada et ses marchés d'exportation, la capacité du secteur et des gouvernements à répondre aux exigences des consommateurs aura une incidence sur la prospérité du secteur dans le futur.

Bibliographie

« Animal Identification and Labelling », rapport présenté par la Canadian Cattlemen's Association à la Five Nations Beef Conference 2000, à Kingston, en Australie.

Brinkman, G. et J. Heigh. 2001. *An Assessment of the Market Implications for the Introduction of Genetically Modified White Hilum Soybeans*, Département d'économie agricole, Université de Guelph, novembre.

Bureau du vérificateur général. 2001. *Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable, 2001 : le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent*.

Buzby, Jean C. « Effects of Food-Safety Perceptions on Food Demand and Global Trade », dans *Changing Structure of Global Food Consumption and Trade*, Economic Research Service, WRS-01-1, mai 2001.

Buzby, J.C. et T. Roberts. « ERS Updates U.S. Food-Borne Disease Costs for Seven Pathogens », *Food Review*, vol. 19, no 3, sept.– déc. 1996, p. 20–25.

Department for Environment, Food & Rural Affairs. 2001. *Foot and Mouth Disease - Source of the Outbreak : How the 2001 Outbreak of Foot and Mouth Began*, à l'adresse suivante : www.defra.gov.uk/animals/diseases/fmd/about/current/source.asp

Fédération des vétérinaires européens (FVE), 2001. International Conference on Prevention and Control of FMD: FVE Contribution, 12 et 13 décembre 2001, Bruxelles.

Greene, C. 2001. « U.S. Organic Farming Emerges in the 1990s: Adoption of Certified Systems », U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service, Resource Economics Division, *Agriculture Information Bulletin* no 770, juin.

McRae, T., C.A.S. Smith et L.J. Gregorich, éd. 2002. *L'agriculture écologiquement durable au Canada : rapport sur le Projet des indicateurs agroenvironnementaux*. AAC. Ottawa. Canada.

Organisation de coopération et de développement économiques. 2001. *L'adoption de technologies favorisant les systèmes durables de production agricole*. Procès-verbaux du Séminaire de Wageningen.

Perrault, C. 2002. *Climate Change and Greenhouse Gas Questionnaire and Study*, document de travail d'AAC, à paraître.

Schweikhardt, David B. et W.P. Browne. 2001. « Politics by Other Means: The Emergence of a New Politics of Food in the United States », *Review of Agricultural Economics*, volume 23, no. 2, automne/hiver, p. 302–318.

Short, C. et M. Cluff. 2001. *Understanding the Potential Impacts of a Foot and Mouth Outbreak in Canada*, Direction de la recherche et de l'analyse, document de travail d'AAC, à paraître.

Smyth, S. et P. Phillips. 2001. *Identity-Preserved Production and Marketing Systems in the Global Agri-Food Market*, ADF Project 19990046, Université de la Saskatchewan, août.

Société canadienne de phytopathologie. 2001. *Potato Wart*. À l'adresse suivante : www.cps- scp.ca/potatowart.htm.

Sondage Ekos. Mai 2001. *À l'écoute des Canadiens*, Communication Canada. *Summary of U.S. House of Representatives Farm Bill (Farm Security Act of 2001)*, à l'adresse suivante : www.agriculture.house.gov.

Thompson, D. 2001. « Economic Consequences of the FMD Outbreak on the Wider Economy in the UK », International Conference on Prevention and Control of FMD, 12 et 13 décembre 2001, Bruxelles.